



NUMÉRO SPÉCIAL
ASSISES
 DE DÉVELOPPEMENT
 DE TERRITOIRE
 24 JUIN 2011

N°Vert 0 805 05 00 26
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

historique

Une histoire économique lorientaise

P.4

stratégie

Les moteurs du développement territorial

P.8

portrait

Dessiner un portrait identitaire du territoire

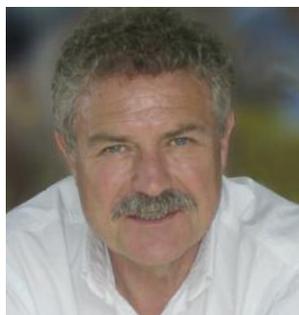
P.10

développement

Les orientations économiques

P.12





Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Le 24 juin 2011, les assises du développement du territoire ont réuni des élus, des chefs d'entreprises, des techniciens et des habitants de notre communauté d'agglomération et des territoires voisins, pour partager un diagnostic, pour entendre des témoignages, des avis d'experts, pour se forger collectivement des repères en matière de développement territorial.

Les Assises du développement du Territoire

Ce sont près de 400 personnes qui étaient présentes ce jour-là, c'est dire tout l'intérêt que suscitent ces questions.

C'est aussi le symbole d'une des forces de notre territoire : savoir jouer collectif. Ainsi, en amont de ces assises, un travail important a été conduit par les acteurs sociaux professionnels de l'agglomération au sein de groupes de travail visant à définir, son attractivité, sa vocation, bref tous les éléments qui font, et feront de notre agglomération, le moteur de la Bretagne sud.

Cette journée a été riche d'enseignements que nous devons mettre à profit : qualité de vie, richesse de l'innovation, modèle de développement propre... ;

autant de spécificités qui permettent d'envisager l'avenir positivement.

Bien sûr, ces assises ne sont pas une fin en soi. Ce travail doit être poursuivi, nous devons ainsi améliorer notre visibilité à l'extérieur du territoire, faciliter les échanges entre filières et réseaux...

Je remercie à nouveau les nombreux intervenants qui se sont relayés au cours de cette journée, mais aussi l'ensemble des participants qui se sont mobilisés lors des travaux préparatoires au cours du premier semestre. Ils nous ont tous apporté des contributions éclairées, indispensables à la construction de notre plan de développement à venir.

Au fil des pages de ce numéro spécial d'Eco Actu consacré aux assises du développement du territoire, vous pourrez découvrir une synthèse des propos tenus lors des différentes séquences ainsi qu'une mise en évidence des principales idées à retenir.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Norbert Métairie
Maire de Lorient
Président de Cap l'Orient
Président d'AudéLor

4 historique

- ▷ Séquence 1
Une histoire économique lorientaise
- ▷ Rappels chronologiques de l'évolution de Lorient
- ▷ Rencontre avec Patrick Le Roy (DCNS)
- ▷ Rencontre avec Olivier Sire (UBS)
- ▷ Rencontre avec Alain Gautier

8 stratégie

- ▷ Séquence 2
Les moteurs du développement territorial
- ▷ L'intervention de Claude Courlet
- ▷ L'intervention de Daniel Behar
- ▷ Les 6 grands témoins

10 portrait

- ▷ Séquence 3
Dessiner un portrait identitaire du territoire

12 développement

- ▷ Séquence 4
Les orientations économiques
- ▷ Gr. 1 Vocation du territoire
- ▷ Gr. 2 Attractivité du territoire
- ▷ Gr. 3 Fonctions métropolitaines
- ▷ **Discours de clôture** de Norbert Métairie

15 groupes de travail

- ▷ Les groupes de travail

SÉQUENCE 1

Une histoire économique

Pour illustrer cette séquence, un rappel des moments clés du développement territorial du Pays de Lorient a été proposé. Pascal Le Roy, directeur de DCNS Lorient, Olivier Sire, président de l'UBS et le navigateur Alain Gautier sont venus apporter leur témoignage.

L'agglomération du Pays de Lorient connaît aujourd'hui une période charnière de fortes mutations : réforme territoriale, avec la perspective d'accroissement de son périmètre, mutualisation des moyens communes / intercommunalité, nouvelles compétences, mondialisation, instabilité économique, nouveaux marchés, sont autant d'éléments avec lesquels il convient de composer afin de consolider notre dynamisme territorial.

Depuis sa création en 1974, l'agglomération n'a eu de cesse de construire une stratégie de développement au service des spécificités et besoins du territoire.

Si les différentes crises traversées par le territoire l'ont rendu extrêmement réactif face aux changements, des caractéristiques géo-

graphiques exceptionnelles, la volonté des acteurs politiques et socio-économiques, la décentralisation, comptent également parmi les principaux leviers qui l'ont façonné tel que nous le connaissons aujourd'hui.

1971 à 1984 : les prémices...

Ville ouvrière souffrant alors d'un déficit d'image et d'identité, "Lorient l'étatique" est souvent opposée à "Vannes la dynamique". Malgré les premières crises de la pêche, le territoire organise son développement futur : le Festival Interceltique de Lorient est créé en 1971, qui deviendra un élément phare de son identité ; le SIVOM (ancêtre de la communauté d'agglomération) et l'IUT naissent en 1974.

1984 à 1994 : le déclin et la construction

Les lois de décentralisation vont permettre l'évolution de l'intercommunalité en District. Ce dernier est créé avec 11 communes et intègre la compétence économique : ce sera le premier pas vers l'élaboration d'une stratégie de développement.

Après la création conjointe en 1987, par des élus et des acteurs économiques locaux, de l'agence de développement économique, le lien recherche-formation-entreprises devient un axe prioritaire qui se décline dans la charte de développement économique de 1991 autour de la modernisation des infrastructures portuaires, le renforcement du tissu des P.M.E, la création d'un pôle recherche enseignement supérieur, l'ouverture vers l'international et le développement touristique.

1994 / 2000 : la structuration et le rebond

Le virage est pris, la mise en œuvre de la charte de développement est déterminante. En dépit de la crise économique de 1993 et de celle du secteur de la pêche, la structuration s'affirme. Les outils d'accompagnement des PME se renforcent. La création du Pôle universitaire de Bretagne Sud, inscrite dans un schéma régional cohérent, est une étape importante et dans le même temps, le départ de la Marine de la BSM augure de nouvelles perspectives économiques et foncières.

2000 / 2010 : l'envol...

Lorient la dynamique prend sa revanche ! La Communauté d'agglomération à 18 communes (puis 19) voit le jour. Le premier projet d'agglomération organise le développement territorial autour de l'économie, l'enseignement supérieur, la recherche, l'habitat, l'environnement, les transports, le tourisme.

Par ailleurs, la plus grosse entreprise locale, DCN, passe sous statut de droit privé. La filière construction réparation navale du territoire se restructure pour accompagner ce changement. La BSM est inaugurée et la synergie entre entreprises, innovation et course au large se renforce. La troisième agglomération de Bretagne a su tirer parti de son potentiel, le dynamisme de son développement territorial est désormais connu et reconnu...



ire que lorientaise



**Rencontre avec
Pascal Le Roy**
Directeur de DCNS Lorient

Didier Adès : vous êtes le directeur lorientais de DCNS. Comment passe-t-on d'un arsenal à une entreprise privée de dimension internationale ?

Pascal Le Roy : DCNS est en fait une entreprise très récente, elle a été créée en 2003, même si les chantiers datent du 17^e siècle... Ce dont nous sommes très fiers.

À la fin des années 1990, il a été nécessaire de redimensionner l'outil, ça s'est traduit par une période de baisse d'effectifs.

En 2003, après en avoir tiré les conséquences et pour pouvoir utiliser pleinement nos atouts dans cette industrie, nous nous sommes donnés de nouveaux moyens. Nous avons créé cette entreprise de droit privé.

Ce qui fait de nous une entreprise tout à fait armée pour avoir l'ambition d'être un des premiers mondiaux dans le secteur des systèmes de défense navale et d'être une entreprise novatrice dans le domaine des énergies décarbonées.

Didier Adès : quelle est la caractéristique de DCNS Lorient ?

Pascal Le Roy : DCNS dispose de plusieurs sites situés au bord de la mer qui couvrent différentes activités. À Lorient et Lanester, 2000 personnes auxquelles il faut ajouter environ 800 sous-

traitants, travaillent sur le site qui a une double vocation : être à la fois un chantier naval qui produit essentiellement des bateaux (frégates, corvettes) intégrant les systèmes de défense et un des principaux centres d'ingénierie de DCNS, près de 500 ingénieurs y travaillent.

Didier Adès : qu'attendez-vous de l'université ?

Pascal Le Roy : pour faire un produit comme la frégate Aquitaine, concentré de technologies, qui a réalisé ses premiers essais en mer fin avril, on a besoin de personnel compétent.

On a besoin d'ingénieurs, de techniciens et de compagnons pour réaliser ce produit. C'est fondamental d'avoir une ressource de jeunes formés et compétents.

On a donc besoin d'avoir des relations avec les organismes de formation comme l'IUT par exemple.

Didier Adès : quelle est votre charge de travail aujourd'hui et est-ce que vous embauchez ?

Pascal Le Roy : nous disposons d'un plan de charge d'une dizaine d'années, nous avons en commande une frégate pour la Marine marocaine et 11 frégates pour la Marine française. C'est maintenant que nous devons profiter de cette bonne perspective pour travailler à fond sur

notre compétitivité.

Cela veut dire travailler sur les coûts de production pour arriver à être le numéro un mondial. Cela ne nous empêche pas d'embaucher. Nous avons créé 120 emplois supplémentaires sur le site de Lorient.

Didier Adès : parlez-nous de ce nouveau bateau que vous avez baptisé la semaine dernière, il porte le nom de l'Adroit... Tout un programme !

Pascal Le Roy : c'est un patrouilleur de nouvelle génération que nous avons décidé de construire sur fonds propres. Pour promouvoir ce produit à l'exportation nous le mettons à disposition de notre Marine Nationale qui lui fera passer les qualifications requises et le fera naviguer sur toutes les mers du globe.

Ce qui est nouveau et original, c'est qu'il y a une dizaine d'entreprises partenaires qui ont fait le pari d'utiliser ce démonstrateur pour être présentes avec nous à l'export.

Pour avoir des produits compétitifs, on ne peut plus être seul, on doit avoir un réseau de partenaires pour être les meilleurs. C'est aussi important que ça puisse se faire sur le territoire.

Nous évoquons nos liens avec l'université mais il y a aussi les liens avec l'ensemble du tissu économique local.

Nous avons tout intérêt à pouvoir nous appuyer sur un bassin économique dynamique même si on ne travaille pas forcément avec toutes les entreprises.

DCNS en chiffres

	environ 2000	collaborateurs sur le site de Lorient dont la moitié se consacre à des tâches de conception, de recherche et de développement. Le site est spécialisé dans la fabrication de navires de surface
	17 200	collaborateurs dans l'ensemble du groupe DCNS
	2,8 milliards €	CA du groupe DCNS
	plus de 50	Marines clientes de DCNS dans le monde



**Rencontre avec
Olivier Sire**
Président de l'Université
de Bretagne Sud

Didier Adès : en 1982, Les premières lois de décentralisation ont donné du souffle à l'économie de toute la région. C'est aussi l'époque où dans le secret se construit ce qui sera l'Université de Bretagne Sud.

Olivier Sire : dans la période des années 70 il n'était pas question de créer une nouvelle Université, il y avait déjà Nantes, Rennes et Brest et on estimait au ministère que c'était suffisant. Mais il y avait malgré tout une stratégie à l'époque qui pouvait nous permettre de progresser.

C'est en 1972 qu'un DEUG scientifique est créé à Lorient et trois années plus tard c'est l'IUT qui est créé.

Didier Adès : cela donne l'impression qu'on voulait calmer les ardeurs de l'époque avec quelques miettes.

Olivier Sire : oui peut-être, mais on ne l'a pas vu comme ça et on a utilisé ce potentiel pour créer des activités d'enseignement et de recherche. Il y a 40 ans, personne n'avait vu le schéma d'ensemble tel qu'il apparaît aujourd'hui. Au vu des résultats : le challenge valait le coup !

Didier Adès : au bout du compte, créer l'UBS, ça ne faisait que répondre à un besoin. Et un besoin qui est celui des industriels, dont l'arsenal.

Olivier Sire : on pense trop souvent que le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche va de soi, qu'il se suffit à lui-même. La réalité est toute autre, nous sommes motivés et les élus ont été et sont motivés parce qu'ils ont la conviction

que les acteurs économiques ont besoin de l'université pour leur propre développement. L'université n'est pas dans une bulle, elle est là pour répondre aux besoins de compétences du territoire.

Aujourd'hui l'université, à travers des échanges avec les entreprises ou des organes de développement comme Audélor, est de plus en plus intégrée dans son tissu économique.

Didier Adès : votre établissement a une bonne évaluation de la part de sa tutelle, vous croyez à la valeur de l'exemple ?

Olivier Sire : il est vrai que nous avons obtenu des félicitations lors de notre évaluation. Et il y a de bonnes raisons, nous vivons dans un écosystème.

La qualité des dialogues avec les acteurs du territoire, la qualité des partenariats avec le monde de l'entreprise ou avec les élus font partie de ce qui a été jugé comme de très bonne qualité.

Didier Adès : il y a un modèle, celui de l'université de Compiègne

Olivier Sire : ce modèle pourrait convenir à une partie de l'UBS sur Lorient.

Il y a des objets de recherche très appliqués qui peuvent s'apparenter à ce qui est pratiqué à l'UTC (Université Technologique de Compiègne) mais nous avons en plus une recherche fondamentale active.

De plus, nous ne sommes pas qu'une université technologique mais aussi de sciences humaines et sociales.

Didier Adès : vous avez mis les bouchées doubles. Vous avez le soutien des entreprises, c'est un peu neuf pour l'UBS ?

Olivier Sire : oui nous sommes en développement et nous avons le soutien d'entreprises proches mais aussi d'entreprises au niveau régional et national.

Aujourd'hui le nombre d'étudiants n'est plus le seul critère, il y en a d'autres. Mais que veut dire augmenter de 40 %, si la demande n'est pas là à la sortie ? Pour exister autrement, nous développons une stratégie visant la qualité du développement de la recherche.

En travaillant ainsi, nous rendons compétitifs nos partenaires en particuliers et les acteurs locaux plus généralement.

L'UBS en chiffres

→	721	employés
	dont 427	enseignants et enseignants-chercheurs
	8 576	étudiants accueillis
	93	diplômes proposés de la Licence au Doctorat
	3	sites Lorient/Vannes/Pontivy
	91 723 m ²	de surfaces bâties sur ces 3 sites





**Rencontre avec
Alain Gautier**
Navigateur

Didier Adès : Alain Gautier, navigateur, vainqueur du Vendée globe. Vous êtes né ici.

Ce qui est étonnant avec vous c'est que vous ne vous contentez pas de rester dans votre bateau, vous regardez droit devant vous mais vous regardez aussi le développement de Lorient.

Alain Gautier : la pêche a été omniprésente, la Marine Nationale occupait une place très importante mais Lorient ne peut pas être mono culturel, il fallait s'ouvrir à différents éléments. Il a fallu insister car ça n'a pas été simple de convaincre le tissu politique que la course au large avait de l'avenir. Même si Tabarly avait ouvert la voie de manière assez incroyable.

Didier Adès : de quelle façon a-t-il fallu convaincre qu'elle avait un avenir économique ?

Alain Gautier : la course au large peut être vue de différentes manières. Dans les années 90 Lorient participait juste aux départs. Ça s'arrêtait là. Il y a eu Lorient-les Bermudes-Lorient. Au niveau industriel, ça n'avait pas d'avenir. Ce n'était pas simple de montrer que la course au large avait de l'avenir en matière économique.

Didier Adès : l'idée c'était de se tourner vers la mer ?

Alain Gautier : oui et dans beaucoup de villes on voit un retour de l'attrait vers l'eau. Comme à Bordeaux où les rives de la Garonne ont été bien modifiées ces dernières années. Beaucoup de ports avaient été délaissés en terme d'image pour une ville. Je pense à Valence en Espagne. Il a fallu valoriser la présence de l'eau dans une ville. L'eau amène un paysage différent, des rues, des jardins etc. À Lorient, c'est un peu pareil avec la Base des Sous-Marins.

L'évolution et la reconversion de cette base ont été très bien menées.

Didier Adès : ça a changé votre image, c'est-à-dire pas seulement le sportif mais le défenseur du territoire ?

Alain Gautier : il ne faut pas exagérer. En réalité, c'était surtout mon propre intérêt que je défendais. Étant lorientais, ça m'arrangeait de préparer mon bateau près de chez moi plutôt que de m'expatrier. Jean-Yves Le Drian a été dur à convaincre mais il a été très ouvert là-dessus. Il a été visionnaire dans cette reconversion de la base.



Alain Gautier en bref

→ Date de naissance 1962
à Lorient

PALMARÈS

→ vainqueur de la Solitaire du Figaro 1989
vainqueur du Vendée Globe 1992
vainqueur de la Transat AG2R 1996
implantation à la BSM 1997

AUJOURD'HUI

→ Il est consultant pour le team Alinghi sur la prochaine America's Cup

Didier Adès : et ça a donné l'occasion d'amplifier à travers le tourisme cette ouverture et cette libération d'espace ?

Alain Gautier : oui Lorient est connue de façon internationale grâce au festival et maintenant grâce à la voile. J'ai entraîné une équipe pour la coupe Améria. Ils ont été surpris de la manière dont a été reconvertie cette base. Ils n'imaginaient pas du tout l'ampleur du chantier. Ils ont été surpris de la qualité des infrastructures. Lorient a cette étiquette de pôle course au large de qualité.

C'est évident que pour la reconnaissance et la notoriété de Lorient ça va dans le bon sens.

SÉQUENCE 2 Les moteurs du développement

Cette conférence avait pour objectif de situer les problématiques locales dans une perspective plus générale de mutation des territoires. Claude Courlet, professeur d'économie, et Daniel Béhar, géographe et professeur, ont apporté leur expertise et 6 "grands questionneurs" ont réagi sur les problématiques locales.



L'INTERVENTION DE
Claude Courlet
Professeur d'économie
à l'Université Pierre
Mendès France de Grenoble

Le concept de développement territorial est issu du constat que "l'État est trop petit pour les grandes choses et trop grand pour les petites choses".

L'échelle européenne ou mondiale est nécessaire pour le premier volet du constat, le territoire local indispensable pour le second. Le territoire n'est pas seulement un support géographique, ou un bout de nation, il n'est pas non plus uniquement la somme des entreprises. Il réunit six dimensions qui sont autant de moteurs du développement.

Tout d'abord, il est socio-économique. Il repose sur la coordination des actions et des attentes, il réunit de multiples acteurs et projets. Ce qui peut déstabiliser les élus. Il implique également de nouvelles formes de gouvernance pour traiter "la contradiction entre la rapidité des évolutions et la lenteur de leur appropriation".

La démocratie locale est à réinventer.

"Il n'y a pas de développement sans conflit mais sans des compromis évolutifs, il n'y a pas de développement local".

Le développement local suppose aussi de refondre notre appartenance. Les réussites d'un territoire créent de nouvelles formes d'identification. À Lorient, cela peut être le FIL, la Cité de la Voile ou le FCL. La globalisation de l'économie ne doit pas être vue seulement comme une contrainte. Elle remet en cause le fonctionnement hiérarchique de l'armature urbaine nationale et ouvre les possibilités de coopération inter-territoriales.

La 5^{ème} dimension du développement local touche à la créativité et à l'innovation. L'Université est un levier majeur du développement en termes d'innovation, de recherche, d'éducation et également de stabilisation de la jeunesse sur place. Mais, l'innovation doit être comprise au sens large et il vaut mieux parler de créativité. "La haute technologie n'est pas toute la solution". Il ne faut pas non plus opposer économie productive et économie résidentielle mais combiner les deux.

Enfin, la dernière dimension est bien sûr celle du développement durable qui doit être vue en termes de développement sociétal. Le bien être des individus dépend de l'accès à toute une panoplie de ressources (eau, logement, santé...).

Le développement d'un territoire repose sur ces différentes dimensions. La veille stratégique est indispensable pour identifier ou révéler les ressources du territoire.



L'INTERVENTION DE
Daniel Béhar
Géographe et Professeur
associé à l'Institut
d'Urbanisme de Paris

En premier lieu, on peut décrire trois moteurs du développement territorial : l'économie de la connaissance, l'économie productive et l'économie résidentielle. La question du développement est celle des liaisons à créer entre ces trois moteurs.

Plus fondamentalement, on est à une période charnière où les deux grilles de lecture classiques du développement territorial ne marchent plus. La première grille utilisée dans les années 60 et 70 repose sur la levée des contraintes du territoire. Il s'agit d'équiper les territoires en infrastructures routières, en zones d'activités... Afin d'attirer les entreprises qui créeront de l'emploi et attireront la population. La seconde grille de lecture, développée dans les années 80 et 90, est basée sur le projet du territoire et sur la recherche de l'excellence. Le territoire est alors assimilé à une entreprise sur un marché. Mais aujourd'hui, on constate tout d'abord qu'il n'y a pas d'équation mécanique entre infrastructures et développement ("l'autoroute ça peut irriguer mais ça peut aussi drainer"). Ensuite, les territoires ne sont pas réellement en concurrence comme des entreprises, la logique des classements n'a pas de sens car elle suppose qu'il y a un modèle unique de développement.

"L'enjeu contemporain pour les territoires est de négocier sa place dans des systèmes territoriaux".

Un territoire n'est jamais autonome, il est inséré dans un ensemble plus vaste d'interdépendance avec les territoires voisins. L'économie locale n'est pas identique au fonctionnement de l'économie nationale. La consommation, les transferts sociaux sont des ressources pour l'économie locale. La recherche de l'excellence ne débouche pas toujours sur les dynamiques les plus fortes en termes de créations d'emplois. Le développement du territoire demande donc de la stratégie et des compromis. "Les villes moyennes ou intermédiaires ont leur chance dans le développement car elles innovent et peuvent construire des stratégies de combinaison". Elles doivent articuler la spécialisation et une certaine polyvalence. Elles doivent articuler différentes logiques de développement. Elles doivent arriver à coopérer avec les villes voisines sans pour autant créer un système supra territorial.

urs du ement territorial

Les interrogations des six grands témoins

Philippe Rouault : “Dans une période de mutation, se développe une opposition entre les ambitions collectives et les intérêts particuliers : les habitants, qui parfois se sont installés à côté d’une industrie, par exemple, font ensuite tout pour qu’elle parte. Ce sont des PUMA (“Projets Utiles Mais Ailleurs”). Comment gérer ce conflit ?
Loïc Le Meur : “La culture nous marque à différentes échelles : vus de Rennes nous sommes lorientais, vus de Paris nous sommes bretons et lorientais. Quelle place pour la culture comme ci-

ment des hommes et de la société ?”

Thierry Catrou : “Quel est le rôle du politique dans la mondialisation ? Pour signifier un projet, ne faut-il pas élargir la réflexion et la prise de décision à l’ensemble des acteurs locaux ?”

Jean-Claude Pierre : “Comment faire passer le concept de solidarité, entre hommes, entre territoires, avec l’ensemble du vivant, dans les projets de développement ?”

Pierre Couedelo : “Il existe des entreprises innovantes, parfois uniques dans leur genre, sur le

Pays de Lorient, malgré la présence de métropoles avec davantage d’entreprises, de laboratoires, d’étudiants. Quelle est l’importance du facteur taille dans le développement ?”

David Cabedoce : “Il y a un problème de réserves foncières pour le commerce et les industries sur le territoire, comment le gérer ?”

Thierry Catrou : “N’y a-t-il pas nécessité de créer des réseaux de villes, ou provoquer leur création ?”

Claude Courlet et Daniel Béhar réagissent aux problématiques des témoins et débattent avec eux sur les enjeux locaux

Daniel Béhar et Claude Courlet : “La difficulté est que l’inter-territorial n’est pas le supra-territorial. Il faut se placer dans une situation de “coopétition” : des modes de coopération qui n’excluent pas la compétition.

Ce sont des alliances à géométrie variables, non exclusives. Et l’effet de taille est moins important que la coopération, où il faut savoir rester soi-même. Il n’y a pas de développement s’il y a rupture avec l’histoire.”

Jean-Claude Pierre : “Notre modèle de développement passé était à très haut profil énergétique. Aujourd’hui face aux contraintes de raréfaction des énergies fossiles et aux enjeux de réduction des émissions de CO₂ pour lutter contre le réchauffement climatique, n’y a-t-il pas de nouvelles opportunités à saisir ?”

Daniel Béhar et Claude Courlet : “La proximité est une part de la réponse au développement futur, mais la traçabilité aussi.

Pour répondre complètement sur les opportunités à saisir, tout passe par de l’observation et de la veille. Et répondre aux vulnérabilités du territoire, c’est autant fabriquer l’innovation sociétale que l’innovation technologique.”

Loïc Le Meur : “Sur la question des périmètres le territoire pertinent c’est le territoire vécu et de ce point de vue, l’agglomération a des marges de manœuvre pour trouver son périmètre élargi. Au fond, n’est-ce pas la culture du collectif, la volonté des hommes qui est la clé du développement territorial ?”

Daniel Béhar : “Oui, mais quel collectif ?

L’économie résidentielle indique que les mobilités, y compris des personnes externes au

territoire, fabriquent le territoire vécu. Les intérêts des touristes et des locaux sont différents et doivent être négociés. Donc le collectif peut s’étendre à l’extérieur du périmètre.”

Philippe Rouault : “ On assiste aujourd’hui à une concentration des entreprises liées à la financiarisation de l’économie et du coup un éloignement des centres de décision. Comment faire du développement territorial dans ces conditions ?”

Claude Courlet : “Les situations sont très variables. Parfois les entreprises étrangères sont plus soucieuses du développement local que les entreprises françaises.

Tant qu’il n’y aura pas de volonté européenne ou française de relancer une économie industrielle, ces cas se présenteront. Et les organisations patronales et institutions d’inter-médiation (Medef, CCI, etc.) ont un rôle important à jouer.”

Pierre Couedelo : “Comment l’innovation (organisationnelle ou technologique) modifie-t-elle l’image et l’économie d’un territoire ?”

Claude Courlet : “Il est important d’avoir localement des “passeurs”, qui peuvent être des institutions comme l’enseignement supérieur et la recherche, et des centres techniques, lieux de systématisation de l’innovation.”

David Cabedoce : “Un territoire peut-il se développer sans avoir fortement investi dans le très haut débit ?”

Claude Courlet : “Des infrastructures il en faut mais il faut qu’elles servent à quelque chose, qu’elles répondent à un projet. Elles ne provoqueront pas le développement seules.”



» **Philippe Rouault**
président de l’Union des
Entreprises du Morbihan 20100

» **Loïc Le Meur**
vice-président de Cap
l’Orient agglomération
et maire de Ploemeur

» **David Cabedoce**
élu à la Chambre
de Commerce et
d’Industrie du Morbihan

» **Thierry Catrou**
président du Conseil
de Développement
du Pays de Lorient

» **Pierre Couedelo**
directeur de Camka Système,
président de Lorient
Technopole Innovations

» **Jean-Claude Pierre**
cofondateur de l’association
Eau et Rivières de Bretagne,
membre du Conseil Économique
Social et environnemental
régional et porte-parole
du réseau Cohérence

SÉQUENCE 3

Dessiner
identitaire

Pour préparer ces assises un travail a été mené par un groupe composé de chefs d'entreprises, de responsables de structures publiques et socio-économiques. L'objectif ? Esquisser le portrait identitaire du territoire afin d'alimenter les composantes d'une marque de territoire et contribuer au futur plan de développement de l'agglomération.



Amanda Grey
directrice d'une agence
de traduction, interprétariat



Fabienne Canut
directrice de
la Mission Locale



Marie Barthès
directrice de
CGL Pack

Où voulons
nous aller ?**Fidéliser grâce à la qualité de vie**

Gilles Bernard : Lorient a quelque chose d'unique, la côte est magnifique, l'intégration est facile, les gens sont accueillants. On vient à Lorient par hasard, on y reste par envie.

Lisardo Lombardia : un visiteur qui arrive sur Lorient n'éprouve pas de grosses difficultés à se sentir à l'aise. Il y a un lien d'échange qui arrive vite malgré la réputation de caractère fermé des Bretons.

Amanda Grey : on ne peut pas qualifier Lorient de belle ville mais les choses sont en train de changer. Il y a une réelle énergie qui se dégage des sites réhabilités comme la base des sous-marins

Jérôme Hémonet : il y a un gros travail à faire pour réussir à faire imaginer qu'il y a autant de richesses à Lorient et une réelle qualité de vie.

Marie Barthès : c'est un territoire qui gagne à être connu, l'humilité, la simplicité, la crainte de "devenir trop gros" ne doivent pas occulter la dimension marketing qu'il faut donner au territoire.

Jean-Baptiste Plassart : en tant que jeune dirigeant je suis convaincu qu'il y a un vrai avenir économique ici et il ne faut pas hésiter à le faire savoir. L'optimisme entraîne l'optimisme.

Veiller à l'équilibre du territoire

Manuel Houvenaeghel : la pression foncière est forte sur le littoral mais il faut veiller à maintenir des équilibres et favoriser la mixité. C'est la diversité qui fait la richesse du territoire.

Marie Barthès : la mixité sociale et économique fait la force du territoire et lui a permis de mieux résister à la crise que d'autres régions. Il faut accompagner l'extension en périphérie par des facilités de restauration, de transport...

Le groupe de marketing territorial animé depuis 2009 par AudéLor avait identifié qu'une marque de territoire pouvait être un outil nécessaire à la communication territoriale et jouer un rôle fédérateur auprès de ses acteurs. Pour alimenter cette marque, il était donc nécessaire d'analyser la personnalité du territoire, de définir ses traits de caractère, ses valeurs, son positionnement, les éléments de différenciation. Auditions individuelles et "focus groups" ont mobilisé vingt personnes (voir liste en page 15) de février à juin 2011. Cette démarche participative animée par les cabinets Coordi + et Tandem a pris la forme d'ateliers de coproduction sur plusieurs thématiques : l'identité territoriale, l'attractivité et les ressources, les orientations possibles et les moyens d'action...

4 tableaux comportant chacun 2 thèmes ont émergé de ces ateliers. Des petits clips vidéo ont été réalisés par la société Lyo production et ont ainsi pu alimenter le débat dont nous vous livrons ici quelques extraits.

Qui sommes-nous ?**Un territoire maritime mais pas seulement.**

Gwénaél Justome : bien sûr la maritimité qualifie bien Lorient surtout à l'extérieur, mais il ne faut pas oublier le territoire rural, en tant que paysan,

producteur je suis attaché à la préservation des terres agricoles et la qualité de vie en milieu rural est une composante importante du territoire.

Amanda Grey : une forte activité liée au maritime, une activité industrielle. Il y a une grande diversité entre l'activité industrielle plutôt urbaine et le territoire rural.

Marie Barthès : le territoire se caractérise par cette dimension de ville ouverte sur la mer. C'est un tissu de petites et moyennes entreprises avec un équilibre entre le littoral, l'urbain et le rural.

Manuel Houvenaeghel : oui, la maritimité est essentielle pour positionner Lorient. Il est aussi important de considérer le territoire dans toutes ses composantes, insulaire, littorale, urbaine, "verte", ce tissu varié, diversifié est une richesse.

Le Pays de Lorient, une personnalité singulière.

Gilles Bernard : de par son passé historique, les lorientais ont développé un esprit de collaboration et d'entraide. Aujourd'hui cet esprit est toujours présent et se ressent dans l'accueil réservé aux nouveaux arrivants.

Jérôme Hémonet : je suis arrivé à Lorient pour occuper un poste pendant 8 mois, cela fait plus de 5 ans que j'y suis ! Professionnellement, il est facile de faire des rencontres. Cela peut déboucher d'ailleurs sur des relations personnelles.

Marie Barthès : c'est difficile de décrire la personnalité de Lorient mais ce qui fait que j'aime ce territoire en tant que chef d'entreprise et à titre personnel, c'est qu'il me ressemble. Les gens sont fiers, courageux, pas snobs, on se respecte.

un portrait e du territoire



Gwénaél Justome
agriculteur,
la Ferme du Blavet

Gilles Bernard
responsable production
de Marport

Jean-Baptiste Plassart
directeur du Chantier Nautique
de La Combe

Jérôme Hémonet
directeur de
la communication, DCNS

Lisardo Lombardia
directeur du Festival
Interceltique de Lorient

Manuel Houvenaeghel
directeur de l'Office
de Tourisme du Pays de Lorient

Yves Grohens
directeur du LIMAT B,
UBS

Gwénaél Justome : il y a des efforts à faire sur les zones en bordure de quatre voies qui ne font pas des entrées de ville toujours très accueillantes !

Quelle organisation souhaitons nous ?

Une organisation qui fédère

Gwénaél Justome : pour améliorer la lisibilité des structures d'accueil, un organisme comme AudéLor pourrait concentrer l'ensemble des démarches. Pour les agriculteurs cela existe, il y a un interlocuteur unique à tous les stades, de l'installation à la cession.

Amanda Grey : l'idée d'un guichet unique permettrait de diriger vers les bonnes structures, c'est un intermédiaire qui connaît bien le territoire et peut bien aiguiller.

Manuel Houvenaeghel : on reproche au territoire d'être un mille-feuilles mais attention au discours ambiant, les services progressent, les réseaux existent, il faut faire le bilan et écouter les entrepreneurs, partir de leurs besoins réels. Un numéro de téléphone où n'importe-quelle entreprise a une réponse à l'ensemble de ses questions pourrait être un outil d'amélioration.

Jérôme Hémonet : beaucoup de choses se font sur le territoire mais il existe peu de visibilité. Il faudrait redéfinir les compétences des uns et des autres et restructurer le tout pour que cela bénéficie au territoire et qu'il n'y ait plus qu'un point d'entrée. Les structures ont envie de dynamiser le territoire, il faut trouver une synergie sur cette envie commune.

Le rôle moteur de l'entreprise dans le développement économique du territoire

Amanda Grey : le rôle fondamental de l'entreprise, c'est de développer de l'emploi sur son territoire mais aussi de pouvoir permettre aux jeunes de rester. La seule façon c'est d'ouvrir les

entreprises aux jeunes et à leurs professeurs.

Marie Barthès : c'est à l'entreprise d'assumer, de donner envie aux jeunes d'y travailler, de partager son développement et de montrer l'exemple. Pour être durable, il faut être responsable, c'est-à-dire tenir compte de la dimension humaine mais aussi environnementale.

Fabienne Canut : pour nous c'est indispensable de travailler avec des entreprises avec une dynamique de citoyens, car les jeunes ont besoin de pouvoir aller en entreprise découvrir des métiers. On a une centaine d'entreprises du territoire qui ont accepté de travailler avec nous sur le parrainage d'un ou de deux jeunes pour pouvoir leur apporter de l'information, de l'accompagnement, du soutien dans leur démarche de recherche d'emploi.

Lisardo Lombardia : la culture est aussi un vecteur économique. Le festival emploie pendant le mois de juillet et une partie d'août 500 personnes, intermittents, techniciens et bénévoles.

Jean-Baptiste Plassart : l'entreprise n'a pas un simple rôle économique, il y a aussi une facette sociétale très importante. On a des collaborateurs qui ont des familles qui vivent sur le territoire. On a la responsabilité du travail qu'on leur confie, de les faire évoluer, de les former. Ça fait partie du rôle majeur des entreprises et aussi parrainer des jeunes de la mission locale.

Que pouvons nous faire ensemble ?

Ouvrir et partager nos entreprises

Gwénaél Justome :

l'idée d'une nuit des entreprises a été évoquée en groupe de travail, calquée sur le concept de la nuit des musées. Ça permettrait aux personnes qui n'ont pas le temps dans la journée de vivre le fonctionnement de l'entreprise en temps réel.

Manuel Houvenaeghel : le tourisme industriel est une réalité, c'est quelque chose qui fonctionne.

Marie Barthès : que veut l'entreprise, parler d'elle ou être accessible ? Les entrepreneurs sont des gens passionnés par ce qu'ils font et il faut qu'ils transmettent cette passion.

Gilles Bernard : nous ne sommes pas des professionnels de la communication, les entreprises doivent communiquer pour toucher le plus grand nombre car elles sont trop peu connues sur leur propre territoire. Il faut trouver un moyen de communication qui flashe : faire connaître son savoir-faire et développer son faire savoir.

Poursuivre l'action

Amanda Grey : il faudrait prolonger ces rencontres et qu'il y ait plus de personnes à y participer. Mais il faudrait que toutes ces réflexions soient comprises dans le temps des entreprises, qu'elles le considèrent comme un investissement.

Marie Barthès : pour passer à une étape concrète, plus on est nombreux, moins il y a de décisions qui sont prises, ou si il y a des décisions, ce sont celles qui font le plus de consensus. Or le territoire de Lorient aujourd'hui a besoin d'autre chose.

Manuel Houvenaeghel : il ne faut absolument pas que les assises du 24 juin soient la dernière étape de tout le travail engagé par les groupes mais puisse être plutôt un point de départ.

Jérôme Hémonet : il y a eu une adhésion des acteurs à cette réflexion. Il faut définir des objectifs. Les entreprises doivent poursuivre ensemble cette réflexion, il faut entretenir cet esprit créatif.

Jean-Baptiste Plassart : on fait déjà beaucoup de choses ensemble. C'est forcément un point de départ plus qu'une conclusion. La difficulté est qu'il y a beaucoup de gens qui réfléchissent et essaient d'imaginer des systèmes pour permettre aux entreprises de s'implanter dans les meilleures conditions possibles et qui, parfois, agissent chacun de leur côté. Il faut que l'on réfléchisse dans le même sens.

Pour préparer les orientations économiques, trois groupes de travail réunissant une vingtaine de membres chacun ont été constitués. Co-présidés par un élu de Cap l'Orient agglomération et un membre du Conseil de Développement, animés par AudéLor, ils ont réuni des élus, des chefs d'entreprises, des associations, des syndicalistes et des membres du Conseil de Développement.



En 3 réunions par groupe, l'objectif était sur un temps court de débattre et de proposer des orientations sur 3 grands sujets :

- » **la vocation du territoire (groupe 1),**
- » **l'attractivité du territoire (groupe 2),**
- » **les fonctions métropolitaines (groupe 3).**

Afin de favoriser les débats et l'expression de toutes les opinions, la méthode de l'Abaque de Régnier a été utilisée dans les 2 premières réunions. Celle-ci repose sur une organisation du débat à partir des opinions des participants sur des affirmations préparées à l'avance.

SÉQUENCE 4 Les orientations



GRUPE 1

Vocation du territoire



Co-présidents :

Loïc Le Meur

(Cap l'Orient agglomération)

et **Thierry Catrou**

(Conseil de développement)

1- La crise réinterroge nos modèles de développement

Le groupe de travail estime que la crise économique entamée en 2008 n'est pas seulement une crise conjoncturelle dont la sortie est prochaine mais bien une crise qui réinterroge notre modèle de développement économique.

"L'économie verte" n'est pas perçue comme un nouveau "secteur miracle" mais la nécessaire "transformation écologique" de l'économie ouvre des opportunités de développement. Par ailleurs, la mondialisation et la concurrence n'empêchent pas un ancrage local des entreprises.

On assiste à une tendance, à un retour à la proximité. Les circuits courts ne doivent pas concerner que l'agriculture mais également les services, les relations entre services et production, entre clients et fournisseurs ou le tourisme...

Le développement du territoire devrait reposer à la fois sur cette logique de proximité et sur l'ouverture aux opportunités du marché national et mondial.

2- Un équilibre productif-résidentiel à maintenir

Le groupe de travail estime que le Pays de Lorient doit continuer à s'appuyer sur sa "culture économique productive" et que le développement résidentiel ne doit pas être privilégié.

Il doit conserver un équilibre entre économie productive et économie résidentielle.

C'est pourquoi il est fondamental de préserver la vocation des espaces économiques productifs (portuaire, production...).

3- Le maritime : un point fort du territoire

Le maritime est un atout reconnu du Pays de Lorient et la reconversion de la BSM est une vraie réussite. Aux yeux des participants, il faut continuer à accompagner et valoriser cet atout. Il est

porteur en termes de stratégie et en termes d'image pour le Pays de Lorient et son développement bénéficie aux autres secteurs.

4- Une capacité de rebond à consolider en s'appuyant sur le tissu économique local

L'avenir économique est difficile à anticiper, marqué par l'incertitude. Selon le groupe, le développement futur du Pays de Lorient repose pour l'essentiel sur son tissu économique actuel (développement endogène) qui est beaucoup plus diversifié que l'image traditionnelle de son économie (arsenal, port de pêche...) ne le laisse penser.

Différents secteurs d'activité sont appelés à poursuivre leur développement dans les années à venir : le secteur maritime mais aussi les énergies renouvelables, les TIC, l'agriculture et l'agroalimentaire, le tourisme ou l'économie culturelle. Aucune filière ne doit être négligée mais aucune ne constitue non plus à elle seule "la solution" ou "le secteur miracle". La capacité de rebond du territoire repose sur la dynamique de l'économie maritime mais aussi sur la diversité du tissu économique local, l'innovation et sur la recherche de nouvelles synergies entre les secteurs d'activités.

5- Un fonctionnement partenarial à pérenniser

Les mutations économiques actuelles et l'incertitude qu'elles génèrent rendent plus que jamais nécessaire une fonction de veille sur l'économie et les opportunités de développement. Elles demandent également un accompagnement des salariés et des entreprises. Dans cette optique, les échanges entre les différents acteurs du développement local et les collectivités tels qu'ils ont pu être pratiqués lors des groupes de travail "Assises" devraient être pérennisés et enrichis.



GRUPE 2

Attractivité du territoire



1- Une nouvelle image à consolider

Le groupe de travail estime que la nouvelle image du Pays de Lorient qui commence à émerger doit être consolidée à l'extérieur au moyen d'actions de communication.

L'objectif est de montrer les points forts et le dynamisme de l'agglomération afin de renforcer son attractivité en particulier auprès des jeunes et des actifs.

2- Le cadre de vie, la qualité de vie et la "taille humaine" de l'agglomération contribuent à son attractivité

Le groupe de travail a mis en évidence l'attractivité du cadre de vie du Pays de Lorient et de la qualité des sites. C'est un "territoire où l'on vient passer ses vacances".

Sont aussi soulignés son identité culturelle "ouverte", la force de vie associative et sportive, la richesse de la vie culturelle, la qualité des collèges et lycées, le développement récent du tourisme ou la diversité de l'offre commerciale.

3- Le commerce : des centralités à préserver

Selon le groupe de travail, c'est une chance pour l'agglomération de disposer en matière commerciale d'un équilibré centre ville-périphérie.

En effet, dans beaucoup d'agglomérations de taille moyenne, la périphérie est devenue nettement dominante.

Le DAC (Document d'Aménagement Commercial), nouvel outil en cours de définition au niveau national, devra être mis en œuvre dans le Pays de Lorient pour préserver et consolider les centralités commerciales.

ctions économiques



Fonctions métropolitaines

territoire

Co-présidents :
Maurice Ollier
 (Cap l'Orient agglomération)
 et **David Cabedoce**
 (Conseil de développement)

Rapporté par **Thérèse Thierry**
 Maire de Lanester et vice-présidente
 de Cap l'Orient agglomération



Co-présidents :
Dominique Le Vouédec (Cap l'Orient agglomération)
 et **Joël Moreau** (Conseil de développement)

NB : les fonctions métropolitaines sont celles qui constituent la spécificité ou l'apanage des métropoles urbaines et qui favorisent leur rayonnement. Il s'agit de services rares et/ou stratégiques effectués par une main d'œuvre particulièrement qualifiée : prestations intellectuelles, conception-recherche, culture...

Rapporté par **Jean-Paul Solaro**
 Adjoint au Maire de Lorient

4- Des espaces économiques à consolider et développer

De nouvelles zones d'activité doivent être aménagées rapidement pour pouvoir répondre aux besoins d'extension des entreprises locales et à l'accueil d'entreprises "extérieures".

Cette réponse aux besoins doit s'inscrire dans un schéma de long terme qui "sécurise" les espaces destinés à l'industrie et à la production et qui privilégie la qualité des aménagements.

5- L'enjeu de la formation

Le groupe de travail a exprimé des opinions très variées sur la formation mais a souligné le besoin d'une meilleure lisibilité de l'offre de formation et d'une analyse détaillée et partenariale de l'adaptation emploi formation au niveau du bassin d'emploi. L'agglomération peut être force de proposition pour que les besoins du territoire soient pris en compte par les acteurs concernés (Région, Rectorat, État, branches...).

6- Réseaux et accessibilité : renforcer le numérique et la connexion à l'international

Pour le groupe de travail, les réseaux numériques sont désormais des facteurs majeurs pour l'attractivité du territoire. Aujourd'hui, les agglomérations de taille moyenne telles que celle de Lorient bénéficient de moins bonnes dessertes que les agglomérations plus importantes.

L'accessibilité du Pays de Lorient sera améliorée avec le projet Bretagne Grande Vitesse. La diminution du temps de trajet en train vers Paris (2h40 fin 2016) renforce l'attractivité du Pays de Lorient. Toutefois, la question de l'accessibilité aérienne reste à améliorer et sera à réétudier avec la concomitance de la mise en service de BGV et de l'aéroport ND des Landes.

1- Un territoire qui rebondit et qui monte en qualification

De façon majoritaire, le territoire du Pays de Lorient est vu par le groupe de travail comme favorable au développement des entreprises. Sa capacité de rebond a été soulignée. De plus, le tissu économique monte en qualification. La poursuite de cette dynamique de qualification du territoire repose sur la qualité de vie et l'appui aux entreprises mais aussi sur les **capacités en haut débit numérique**. Cette condition sera fondamentale pour le développement et le rayonnement du Pays de Lorient.

2- L'innovation : un levier majeur à diffuser dans le tissu économique

L'innovation, levier majeur du développement, n'est pas réservée aux grandes agglomérations ou aux sièges des pôles de compétitivité. La diffusion de la culture de l'innovation à l'ensemble du tissu économique est une orientation essentielle pour le développement des fonctions métropolitaines de l'agglomération. Cela passe par un renforcement des dispositifs d'appui, du financement de l'innovation et l'amélioration de la lisibilité du dispositif. La mise en place d'un observatoire partenarial de l'innovation pourrait aussi permettre d'avancer dans cette direction.

3- La formation : consolider l'UBS et construire une démarche emploi-formation au niveau du bassin d'emploi

Aux yeux du groupe de travail, l'UBS, même si sa taille reste modeste, est "une belle réussite" notamment par le nombre de contrats de recherche, l'insertion des étudiants et le développement de l'accès à l'enseignement supérieur. Mais, les évolutions actuelles de l'enseignement supérieur semblent privilégier les pôles universi-

taires de grande taille et ne valorisent pas les liens avec le territoire. C'est la qualité des labos et des formations qui fera demain le rayonnement de l'UBS. Il est particulièrement important qu'au sein du réseau breton, l'UBS renforce les formations de niveau Master et consolide les liens avec le territoire. Mais, au-delà de l'enseignement supérieur, la qualité de l'offre de formation technique et professionnelle constitue un facteur majeur du développement économique et social et de "rayonnement" du territoire. Une démarche collective pour parvenir à un partage du diagnostic sur la relation emploi-formation au niveau du bassin et à l'élaboration d'orientations communes paraît indispensable. Il s'agit progressivement d'initier et d'impulser une gestion territoriale des emplois et des compétences.

4- La culture : un facteur de rayonnement de l'agglomération

Le rayonnement de l'agglomération passe par le dynamisme et la richesse de la vie culturelle locale ainsi que par la réalisation de grands projets urbains.

5- Une ouverture internationale à renforcer

Les relations du Pays de Lorient (entreprises, institutions, associations...) à l'international existent et se développent mais restent méconnues et encore peu structurées. Il y a de vraies marges de développement dans le domaine de l'ouverture internationale du Pays de Lorient. Un diagnostic serait nécessaire pour identifier le potentiel du territoire et élaborer progressivement une stratégie.

6- Une jeunesse à associer aux "fonctions métropolitaines"

Le groupe de travail a abordé la faible place des jeunes dans les réseaux locaux, leur plus grande ouverture à l'international, le décalage fréquent entre

jeunes actifs et modes de management majoritaires dans les entreprises. Il a été noté que les politiques en faveur de la jeunesse sont souvent "descendantes" et que le territoire doit être force de propositions en la matière. Les fonctions métropolitaines du Pays de Lorient passent aussi par une plus grande place accordée à la jeunesse dans les réseaux économiques et sociaux et par une généralisation des clauses d'insertion ("pacte pour la jeunesse").

7- Fonctionner en réseau de villes pour "faire métropole"

La question de la métropolisation fait débat en Bretagne. Pour le groupe de travail, un fonctionnement régional "avec une métropole qui absorbe plus qu'elle ne diffuse" n'est pas souhaité. La complémentarité entre les agglomérations bretonnes et un fonctionnement en réseau doivent être recherchés.

Elle se joue à plusieurs échelles : Bretagne Sud, Bretagne, réseaux nationaux spécialisés... Elle est à géométrie variable selon les projets et les thématiques.

8- Le partenariat local : passer du "diagnostic partagé" au "construire ensemble"

Selon le groupe, la culture des réseaux et du travail en commun est réelle sur le Pays de Lorient et a largement progressé au cours des dernières années. Toutefois, l'organisation des acteurs reste à optimiser. Il faut passer du stade des échanges et du "diagnostic partagé" à celui du "construire ensemble". Il faut travailler "à encore améliorer le pilotage de la fonction métropolitaine" du Pays de Lorient.

DISCOURS DE CLÔTURE

L'objectif de cette journée a été de réfléchir sur notre modèle de développement et de partager pour notre territoire une même ambition : réussir à bâtir, ensemble, une agglomération, un territoire cohérent qui rayonne, au profit de ses habitants d'abord, mais aussi au profit de la région à laquelle nous appartenons.

Norbert Métairie

Quels sont les objectifs que nous pouvons nous fixer collectivement ?

- » Développer l'activité et l'emploi
- » Préserver notre qualité de vie
- » Agir ensemble et solidairement

C'est finalement mener une authentique politique de développement soutenable qui s'appuie sur l'économique mais aussi sur le social et sur l'environnemental.

Programme Local de l'Habitat et schéma directeur des zones d'activités

Vendredi 1^{er} juillet notre conseil de communauté va se prononcer sur le nouveau programme local de l'habitat et le schéma directeur des zones d'activités.

Dans les deux cas il s'agit de préparer l'avenir de notre territoire et de ses habitants. D'un côté nous voulons organiser l'accès au logement pour tous, de l'autre nous voulons pouvoir accueillir de nouvelles entreprises et permettre à celles qui sont déjà implantées de trouver des terrains pour se développer.

Ainsi, il nous faut envisager plusieurs axes de développement :

- Développer l'urbain et l'activité avec le souci de préserver l'espace et les enjeux agricoles.
- Attirer les entreprises grâce à notre proximité de la mer et protéger ce patrimoine tout en favorisant le développement touristique et industriel.
- Nous inscrire dans le programme Bretagne Grande Vitesse mais maintenir aussi le service que nous apporte notre aéroport civil.

■ Investir dans les énergies renouvelables ou dans le très haut débit numérique, accompagner les projets innovants à travers la nouvelle SEM XSEA de Cap l'Orient agglomération.

Enfin, je voudrais évoquer la dimension du territoire, son périmètre, sur quelle échelle allons-nous travailler, dans quel type de relations et pourquoi faire ? Il nous faut réfléchir au territoire de vie des citoyens et non aux territoires administratifs.

Le schéma de cohérence territoriale

Nous avons bâti ensemble un schéma de cohérence territoriale, cela donne du sens aux choses. Il fait partie des lignes de force qui nous invite à penser un territoire plus étendu. Cela va nous obliger à définir un nouveau projet de territoire, c'est-à-dire faire l'inventaire de toutes les questions qui nous animent et qui font le territoire : l'agriculture, l'eau, le tourisme, la culture, les déplacements, l'habitat, l'économie, la proximité... Il faut que nous puissions aborder toutes ces questions dans une démarche de progression commune et partagée.

Après les Assises

Nous pouvons bâtir ensemble un projet, avec une même stratégie et une même exigence du service public. Notre image a changé et nous devons nous en servir pour aller plus loin.

Je vous remercie pour cette journée. Elle était très dense, elle est le fruit d'un travail très important. Merci à tous pour votre implication, l'une de nos images de marque ce soir ce sera le travail collectif.



Norbert Métairie
Maire de Lorient et
Président de Cap l'Orient agglomération

Il y a quelques années nous avons fait le choix d'une économie diversifiée, ancrée dans l'innovation, qui tienne compte de nos spécificités, notamment maritimes, et préserve notre qualité de vie. Je pense que cette stratégie était la bonne. Nous avons su impulser une nouvelle dynamique et faire de notre agglomération un territoire innovant à la pointe dans de nombreux domaines. Si nous sommes là aujourd'hui réunis, c'est pour entretenir cette dynamique, conforter cette stratégie et garder notre longueur d'avance par rapport à d'autres territoires, qui disposent de caractéristiques similaires mais qui ont fait d'autres choix et qui résistent moins bien aux mutations en cours. Il nous faut garder et cultiver cet état d'esprit conquérant.



GROUPE

PORTRAIT IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

Merci au groupe de travail
Portrait identitaire du territoire

- Amanda GREY Directrice d'une agence de traduction, interprétariat, formation Caudan
- Thomas BACHY Blot Immobilier / Lorient
- Marie BARTHES Directrice de CGL Pack / Gestel
- Thierry CATROU Président du Conseil de développement / Lorient
- Jérôme HÉMONET Directeur de la communication de DCNS Lorient
- Fabrice DEVILLERS Directeur marketing et commercial du Football club de Lorient
- Frédéric DELAHAYE Directeur du Géant Casino / Lorient
- Anthony LE ROUX Directeur d'Inter Pôle / Lorient
- Isabelle HELLEGOUARCH Directrice Opérationnelle d'Inter Pôle / Lorient
- Gwenaél JUSTOME Agriculteur, la Ferme du Blavet / Inzinzac-Lochrist
- Gérard JAFFRE Directeur de METI / Larmor-Plage
- Fabienne CANUT Directrice de la Mission Locale / Lorient
- Yann KERVIEL Mission Locale / Lorient
- Manuel HOUVENAEGHEL Directeur de l'Office de tourisme du Pays de Lorient
- Jérôme MANDIN Co-dirigeant de Pegasus Leadership / Lorient
- Babeth GODARD Responsable communication de Pegasus Leadership / Lorient
- Gilles BERNARD Responsable production de Marport / Plœumeur
- Yves GROHENS Directeur du LIMAT B, Université de Bretagne Sud / Lorient
- Denis LE MENTEC Directeur de Vity Technology / Caudan
- Josette JOUBIER Directrice du Grand Théâtre / Lorient

GROUPE 1

VOCATION DU TERRITOIRE / FILIÈRES D'AVENIR

Loïc LE MEUR Co-Président Maire de Plœumeur, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération

Thierry CATROU Co-Président Président du Conseil de développement

Gérard CABROL Rapporteur Maire de Gestel, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération

- Jean-Pierre BAGEOT Maire d'Inzinzac-Lochrist, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Jean Paul AUCHER Maire adjoint de Lorient, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Marc COZILIS Maire de Quéven, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Dominique LE VOUEDEC Maire de Gâvres, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Jean-Marc LE CLANCHE Chambre d'agriculture du Morbihan, Elu du Comité Régional de Développement Agricole
- Manuela VOISIN Chambre d'agriculture du Morbihan, Animatrice de l'antenne d'Hennebont
- Catherine TOREL-BRETECHE Pôle AET de Cap l'Orient agglomération, Direction Environnement, Développement Durable
- Anne-Claire LUCAS Pôle DIS de Cap l'Orient agglomération, Direction du Développement
- Vincent GEMIN Conseil Général du Morbihan, Direction des territoires - Développement durable
- Hervé LAMOUREUX Conseil Général du Morbihan, Cluster IAA, Ind. Agro-alimentaire
- Patrick LAVALT Secrétaire général de la Sous-préfecture de Lorient
- Isabelle BALTUS Secrétaire de la Sous-préfecture de Lorient
- Jean VERGER Directeur de l'IUT de Lorient
- Christian TAILLARD Opticien, élu de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Jacques DUBOST Président de Bretagne Pôle Naval
- Jean-Baptiste PLASSART Directeur du Chantier Nautique de la Combe, Président du Centre des Jeunes Dirigeants de Lorient
- Jean-Yves LANGLOIS Celtic Submarine
- Stéphane LE TEUFF Directeur de Le Teuff Electricité, membre du bureau de la Formation Morbihannaise du Bâtiment et des Travaux Publics
- Jean-Marie CORTEVILLE Directeur d'Azimut Communication, pdt de l'association POLIM@
- Olivier LE NEZET Président du Comité Local des pêches Maritimes
- Bastien MALGRANGE animateur du Comité Local des pêches Maritimes
- Christine GEISSERT Cap. de Frégate, Formation Lorient Garnison, Marine Nationale
- Jean François TUARZE Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, Département études et observatoire
- Loïc MORVANT Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan Pôle Urbanisme et économie
- Philippe GESLIN Responsable de l'antenne de Lorient de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan
- Maurice BENOISH Président de la SEM de Lorient Keroman, membre du Conseil de développement
- Annie FARGEIX CFDT, membre du Conseil de développement
- Arnaud SUILLAUD CFDT Défense

GROUPE 2

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Maurice OLLIERO Co-Président Maire de Languidic, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération

David CABEDOCE Co-Président Elu de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, membre du Conseil de développement

Thérèse THIERRY Rapporteur Maire de Lanester, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération

- Muriel JOURDA Maire de Port-Louis, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Nathalie LE MAGUERESSE Maire adjoint de Locmiquélic, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Jean Michel BONHOMME Maire de Riantec, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Olivier LE LAMER Adjoint au maire de Lorient, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Thierry GOYET Conseiller municipal de Lorient, vice-président de Cap l'Orient agglomération
- Emmanuelle WILLIAMSON Adjoint au maire de Lorient
- Anne Marie FAVREAU Pôle AET de Cap l'Orient agglomération, Direction Environnement, Développement Durable
- Dominique NARBÉY Pôle DIS de Cap l'Orient agglomération, Directrice générale adjointe
- Jean-Luc LE POGAM Pôle AET de Cap l'Orient agglomération, adjoint au DGA
- Yves MILLET Conseil Général du Morbihan, Direction du développement économique
- François BELLEGO Direction IMABS à l'Université de Bretagne Sud
- Ludovic DEVERNAY Direction Départementale des Territoires Maritimes
- Benoit HADO Entreprise Hado, élu de la de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan
- Bertrand HESNARD Directeur du All Seasons Lorient Caudan, élu de l'Union des Entreprises du Morbihan
- Jean Pierre MADELAINE Architecte, membre du Centre des Jeunes Dirigeants de Lorient
- Alain LE HERITTE Président de l'Office de tourisme du Pays de Lorient
- Maurice BENOISH Président de la SEM de Lorient Keroman, membre du Conseil de développement
- Patrick LE BOURLAY Directeur de la délégation de Lorient de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Yann ZENATTI Directeur des Papillons Blancs du Morbihan membre du Conseil de développement
- Cyril LE BAIL Union locale CGT

GROUPE 2

FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

Dominique LE VOUEDEC Co-Président Maire de Gâvres, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération

Joël MOREAU Co-Président UDOGEC, membre du Conseil de développement

Jean Paul SOLARO Rapporteur Adjoint au maire de Lorient

- Victor TONNERRE Maire de Larmor-Plage, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Gwendal ROUILLARD Conseiller municipal de Lorient, vice-pdt de Cap l'Orient agglomération
- Djamila SLIMANI Pôle DIS - Direction de l'innovation et de la solidarité, Cap l'Orient agglomération
- Philippe EVEN Pôle AET de Cap l'Orient agglomération, Directeur habitat, foncier, patrimoine
- Dominique AUBLE Pôle Ressources de Cap l'Orient agglomération, Directeur général adjoint
- Jean-Louis CAMPY Conseil Général du Morbihan, Pôle TIC
- Stéphanie GLOAGUEN Conseil Général du Morbihan, Direction de l'éducation, du sport et des activités socio-éducatives
- Pierre-Yves MANACH Professeur des universités, Université de Bretagne Sud
- Jean VERGER Directeur de l'IUT de Lorient
- Fabrice PARAT-YEGHIAYAN Directeur de l'AFPA de Lorient
- Isabelle GENDRON Directrice du Pôle Emploi de Lorient
- Michel COUSSI Directeur du lycée professionnel des métiers Marie Lefranc responsable du GRETA de Lorient Bretagne Sud
- Philippe ROUAULT Cabinet Gras Savoye, Pdt de l'Union des Entreprises du Morbihan
- Christelle MAHE Directrice de Mahé Hubert, élue de la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Marie Pierre AUDREN Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan (Délégation de Lorient)
- Sébastien GUITTON Kannad, membre du Centre des Jeunes Dirigeants de Lorient
- Pierre COUÉDELO Camka System, président de Lorient technopole innovations
- Thierry PRENVEILLE Directeur industriel, DCNS Lorient
- Marie Carole de KERIZOUET NASS & WIND, communication
- Hervé DURAND Directeur des établissements LAVENANT
- Liam FAUCHARD Directeur de Futuroest, membre du Conseil de développement
- Philippe GESLIN Responsable de l'antenne de Lorient de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan
- Loïc MORVANT Pôle Urbanisme et économie, Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Philippe SOMMER Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Yann DOLLO Directeur de Lorient technopole innovations
- Bruno Le JOSSEC Directeur de la Société Financière Lorient Développement

VOUS ÊTES...

à la recherche
d'un **conseil**

en quête d'**informations**
ou d'**accompagnement**

chef
d'**entreprise**

créateur
d'**entreprise**

repreneur
d'**entreprise**

porteur
de **projet**

une **Mairie**,
une collectivité **locale**

UN SEUL INTERLOCUTEUR
un seul numéro

 **N°Vert** **0 805 05 00 26**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

et par mail : ecoinfo@audelor.com



Cap l'Orient
agglomération 

 **AUDÉLOR**
AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DU PAYS DE LORIENT



contact